Liberté • Égalité • Fraternité

République Française

Paris, le **2 JUIL. 2018**

Mesdames et Messieurs les membres du comité technique ministériel,

Je vous prie de trouver ci-dessous l'ordre du jour rectificatif de la prochaine instance qui  
se tiendra le :

Mercredi 4 juillet 2018  
De 9h30 à 17h 15 — Salon des Maréchaux  
3 rue du Valois - 75001 PARIS

Je vous saurais gré de bien vouloir confirmer ou infirmer votre présence par courriel à : dialogue.social@culture.uouv.fr

Secrétariat général

Ministère

**ultur**



L’ordre du jour est le suivant :

1- 9h30 - llhOO: Intervention de Françoise NYSSEN, ministre de la Culture,  
suivie de discussions avec les représentants du personnel.

Organisation et fonctionnement de l'administration

01 40 15 75 77

ressources

Sous-direcüon des politiques de ressources huma,res e- des 'stances sociales

Bu-eau du dialogue social et de I expertise statutaire

182 rue Saiflt-Horore 75001 Pars

1. 1 lh-12h30 : Grands axes du plan de transformation ministériel (pour information).

Politique publique

1. 12h30 - I3h : Education artistique et culturelle et point d’étape sur la mise en œuvre du Pass Culture (pour informai ion).

Relations sociales et dialogue social

1. 14h00 - 15h00 : Agenda social du ministère de la Culture (pour avis).
2. 15h00 - 15hl5 : Projet d’arrêté relatif aux commissions consultatives paritaires compétentes à l’égard des agents contractuels relevant des services et de certains établissements publics du ministère chargé de la culture (pour avis).

Rémunérations, parcours professionnels et carrière

1. 15hl5 — I6hl5 : Observatoire de l'emploi contractuel (pour information).
2. 16hl5 - 16h20 : Approbation du procès-verbal du CTM du 6 juillet 2017 (pour avis).
3. 16h20 - 17h00 : Tableau de suivi des engagements {pour information).
4. 17h00- 17h 15 : Question(s) diverse(s).

Le Secrétaire général

Heryé BARBARET